

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 134 (2008)
Heft: 20: Barcelone, projet urbain

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

profilage de l'entreprise, le soin de son image et l'accroissement de sa notoriété. Dans ce sens, les relations publiques ne sont pas prioritairement orientées vers des objectifs de vente, mais sur la constitution d'un capital-confiance en l'entreprise.

DEUX COURS SUR LA TVA

Le but du premier cours – cours de base 1 – est d'acquérir une connaissance de base de la TVA suisse et une sensibilisation aux risques et possibilités

Cours TVA

Dates:

TVA - Cours de base 1 :

- Lausanne : 20 nov. de 9h à 16h30 (TVA-01-08)

- Genève : 04 déc. de 9h à 16h30 (TVA-02-08)

TVA - Immobilier et Industrie de bâtiment :

- Lausanne : 27 nov. de 9h à 16h30 (TVAI-01-08)

- Genève : 11 déc. 9h à 16h30 (TVAI-02-08)

Prix:

Membres bureaux SIA : 650.-

Membres individuels SIA : 725.-

Non-membres : 805.-

Informations: www.sia.ch/form ou 044 283 15 58

Inscriptions: form@sia.ch

courantes. Les participants obtiendront des informations et des conseils basés sur notre connaissance de la pratique. Ce cours de base donne une introduction efficiente et intensive dans les réglementations suisses en matière de TVA par une approche pratique de la problématique.

Le second cours – Immobilier et Industrie de bâtiment – a pour but d'acquérir des connaissances spécifiques en matière de TVA dans le domaine de l'immobilier et de la construction, notamment en ce qui concerne les transactions (achat/vente), les changements d'affectation et les prestations à soi-même dans le domaine de l'immobilier. Il a pour but également de reconnaître les risques et les possibilités d'optimisation.

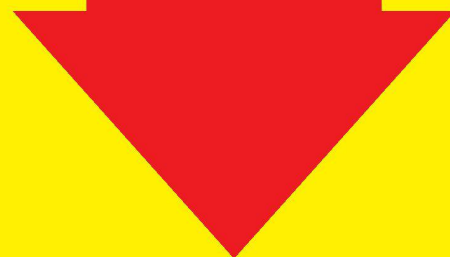
(SIA-Form)

**travaux de forage
travaux de battage**

fondations

**enceintes
de fouilles**

**rabattements
de la nappe**



risi

**les travaux spéciaux
de génie civil**